

Les quatre Oraisons à dire après les Litanies de la Ste. Vierge sont indiquées dans la feuille ci-jointe.

Aux Saluts solennels, immédiatement avant le *Tantum ergo*, on chantera l'Antienne *Da pacem*, avec le Verset et l'Oraison correspondants; et s'il n'y a qu'une simple bénédiction, on se contentera de dire l'Oraison de la Paix après celle du St. Sacrement.

Je profite de l'occasion, pour vous informer que la Retraite Pastorale se fera, cette année, au Grand Séminaire, et qu'elle commencera le 22 Août, vers les 5 heures du soir, pour se terminer le 30, après la Messe. Les desservants auront à l'ordinaire la juridiction, pour administrer les Sacraments, et pour biner au besoin. Il y aura, je pense, assez de Vicaires ou de Prêtres de Communauté, pour remplacer tous les Curés, qui devront en conséquence se trouver tous à cette Retraite, qui sera faite, comme tous les autres exercices publics, pour obtenir la paix.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

P. S.—Changemens à faire à l'*Ordo*, à l'occasion du retranchement de la fête de la Dédicace—

JUILLET.

- 11—S. Jean François Régis (16 juin).
- 21—S. Roch (17 juin).
- 27—Ste. Julienne (19 juin).
- 30—De l'Octave de St. Jacques.

SEPTEMBRE.

- 7—SS. Sept Frères, MM. (10 juillet).

OCTOBRE.

- 5—S. Alexis (17 juillet).

+ IG. Ev. de M.